

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil d'établissement du Centre de formation continue des Patriotes, tenue le 3 juin 2019, à 16h30 à la salle Sylvie Noël du Carrefour Jeunesse-Emploi de Deux-Montagnes.

Présence :

<input checked="" type="checkbox"/>	Guy Chénier	<input checked="" type="checkbox"/>	Richard Galli
<input checked="" type="checkbox"/>	Lyne Doth	<input type="checkbox"/>	Amélie Gagnon
<input type="checkbox"/>	Stéphanie Durand	<input checked="" type="checkbox"/>	Manon Labelle
<input type="checkbox"/>	Patric Fontaine	<input checked="" type="checkbox"/>	Carolanne Plante

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 28 janvier 2019 et suivi
4. État de la situation de la direction
 - 4.1 Clientèle
 - 4.2 Budget
 - 4.3 Ressources humaines
 - 4.4 Divers
5. Budget initial 2019-2020
6. Demande de bourses
7. Projet éducatif
8. Prochaines rencontres
9. Autres sujets
10. Levée de la séance

1- Ouverture de la séance

Après constatation du quorum, la séance débute à 16h45

2- Adoption de l'ordre du jour

Résolution CE-1819-09

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que l'ordre du jour est adopté.

Adopté.

Résolution CE-1819-10

3- Adoption du procès-verbal de la rencontre du 28 janvier 2019 et suivi

Suivi

La compagnie Alpha Vico a été approchée pour le changement de mobilier dans la cafétéria. Un nouveau produit est présenté testé et ils ont accepté de nous envoyer une table gratuitement pour le test. La direction souhaite prioriser les compagnies québécoises ou canadiennes.

Approuvé.

4- État de la situation

4.1 Clientèle

Une baisse de clientèle est à prévoir comparativement à l'année dernière. Le nombre d'ETP passera de 465 l'an dernier à 430 cette année. Cependant, il y a une certaine stabilité en formation à distance. Un équivalent de 90 ETP en FAD est observé depuis quelques années.

4.2 Budget

Le budget initial sera présenté au point 5.

4.3 Ressources humaines

Un membre du conseil d'établissement actuel, Mme Amélie Gagnon est en arrêt de travail pour plus d'un an suite à un diagnostic de cancer du sein. De plus quelques membres du personnel quittent pour la retraite d'ici le 30 juin si ce n'est déjà fait. Le poste d'une d'entre elles n'est pas reconduit suite à la baisse significative d'élèves ainsi qu'un poste de psychoéducateur. L'orthopédagogue a remis sa démission auprès de la commission scolaire et elle sera remplacée dès la rentrée scolaire.

4.4 Divers

La soirée annuelle de fin d'année aura lieu le 13 juin prochain à la Cabane à sucre Constantin située à Saint-Eustache. Cette soirée souligne les réussites des élèves de l'école pendant l'année scolaire.

5- Budget initial

Résolution CE-1819-11

Le budget initial 2019-2020 est présenté aux membres du conseil avec un équilibre budgétaire.

Il est résolu, sur proposition dûment appuyée, d'approuver le budget initial 2019-2020.

Résolution CE-1819-12

Règles de transférabilité

Il est résolu, sur proposition dûment appuyée, d'approuver les règles de transférabilité 2019-2020.

6- Demande de bourses

Il y aura une demande de précisions auprès du comité étudiant concernant la nature des bourses. S'il y a lieu, le montant sera pris dans les dépenses du centre.

Résolution CE-1819-13

7- Projet éducatif

Suite à la présentation du projet éducatif aux membres, certaines corrections seront apportées à la section 5 du projet éducatif.

Il est résolu, sur proposition dûment appuyée, d'approuver le projet éducatif 2019-2022.

8- Prochaines rencontres

La prochaine rencontre sera la dernière de l'année scolaire 2018-2019 afin de présenter le rapport annuel. Celle-ci sera le 21 juin à 8h15 au restaurant Eggstyle de Ste-Marthe-sur-le-lac.

9- Autres sujets

Aucun sujet traité.

Résolution CE-1819-14 10- Levée de la séance

Il est proposé de lever la séance.

Adopté.

Il est 17h50.